

AGRIVISIONS 26-27

Réinventer
l'utopie
coopérative
en agriculture

Axel Fisher
Bertrand Terlinden
Gregorio Carboni Maestri



AGRIVISIONS est un espace pédagogique d'exploration et d'acculturation aux rapports entre enjeux architecturaux et enjeux de transition environnementale en agriculture.

Cette année, l'atelier AGRIVISIONS se penche sur le dispositif coopératif et ses possibles réinventions dans le contexte du Parc Naturel des Hauts-Pays en Hainaut belge.

A. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

1. la transition environnementale en agriculture implique un **saut d'échelle** tant en termes d'ambitions que d'investissements
2. la transition environnementale en agriculture nécessite une **socialisation de l'effort**, c'est-à-dire une prise en charge collective, et non d'être délégué aux individus ou aux entreprises privées
3. la transition environnementale peut s'opérer par de nombreuses trajectoires, parmi lesquelles le **scénario « Intendance de la Terre »** identifié par David Holmgren (2009), comprenant exode urbain et démultiplication des initiatives de résilience locale, apparaît le plus souhaitable du point de vue des valeurs sociétales et environnementales qui le sous-tendent
4. la transition environnementale s'appuiera utilement sur le réemploi et le recyclage du bâti dans le monde réel, mais nous estimons

raisonnable et pertinent – dans le cadre d’une fiction pédagogique
– d’imposer la conception de constructions neuves

B. APPROCHE ET PROBLÈME PÉDAGOGIQUE

Tout bâtiment a des portes, des fenêtres, des murs et des planchers, mais tout bâtiment n’est pas de l’architecture. Peter Eisenman

Les expériences d’enseignement « par le faire » ou de type « laboratoire vivant » sont certainement des formules particulièrement adaptées aux enjeux socio-environnementaux actuels et à la formation de citoyen·nes émancipé·es et conscient·es, mais au vu des conditions réelles de travail (nombre, profils et compétences des étudiant·es, temps disponible, locaux, ressources humaines) l’atelier AGRIVISIONS est avant tout un atelier de projet d’architecture, dont la préoccupation principale est « **comment on fait l’architecture** » ?

Parmi les multiples réponses possibles, et hors de toute visée dogmatique ou hégémonique, cet atelier explore une approche qui pose la question de la forme comme médium et problème collectif, plutôt que comme réponse technique aux seuls besoins réels et immédiats. Dit en termes savants, il s’agit de sortir de la tradition intellectuelle du fonctionnalisme inaugurée par l’abbé Laugier, qui place l’abri aux origines de l’architecture, et s’inscrire dans le sillon culturel parallèle du rationalisme, tel que résumé par Adolf Behne (1926):

Alors que le fonctionnaliste cherche la meilleure adéquation possible à une destination la plus précise possible, le rationaliste cherche l'adaptation au plus grand nombre possible de possibilités. Rien de plus compréhensible que le rationaliste place une emphase particulière sur la forme. L'homme [sic!] solitaire, isolé au beau milieu de la nature, n'a aucun problème formel. La question de la forme naît de l'union de plusieurs individus, et la forme est ce qui rend possible le vivre-ensemble entre les hommes [sic!] .

À cet effet, le premier quadrimestre est dédié à découvrir, déconstruire et s'approprier:

- un corpus d'architectures assimilables aux notions de « condensateur social », de « congestion », ou d'« hybride »
- une série d'apports théoriques questionnant les objectifs et moyens du rationalisme en architecture
- les principales positions théoriques du mouvement coopératif des origines à nos jours

Au deuxième quadrimestre, chaque groupe d'étudiant·es est invité à imaginer l'émergence d'une nouvelle coopérative agricole à l'horizon 2050 – de sorte à s'autoriser une forme d'exploration radicale. Cette exploration s'applique à un territoire marqué par une riche histoire politique architecturale, le Parc naturel des Hauts-Pays dans le Hainaut belge.

Il s'agit dès lors de découvrir, apprendre à déchiffrer et à fonder le projet –choix de localisation, territoire de référence, portée sociétale et

économique, logique d'implantation et de disposition, échelle physique, rapport au paysage et à l'espace ouvert– sur cette lecture.

C. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGES

a. Travaux de groupe et individuels

Durant le Q1, les étudiant·es travailleront en groupes (± 6 personnes) de composition imposée et différente pour chaque exercice.

Durant le Q2, les étudiant·es formeront **jusqu'à 15 groupes** (± 6 personnes) de composition élective, sauf garantir équilibre d'année et de genre. À défaut, les enseignants interviennent d'autorité. La composition des groupes restera inchangée durant le Q2.

Deux exercices individuels sont prévus durant chacun des quadrimestres.

b. Progression thématique

Le Q1 progresse depuis l'objet architectural vers le site.

Le Q2 part du territoire et, par précisions et changements d'échelles successives, retrouve la dimension bâtie du projet d'architecture.

c. Progression pédagogique

L'atelier s'organise en 9 exercices consécutifs et logiquement articulés, de $\pm 3-4$ semaines.

2 exercices plus brefs sont prévus durant les **semaines projet**. Les 4 exercices du Q2 visent la production d'un seul et même projet à présenter lors du jury de projet. L'énoncé et les attendus de chaque exercice seront communiqués en temps utiles par les enseignants, et peuvent être provisoirement détaillés comme suit:

Quadrimestre 1:

- Exercice 1: Le Corpus architectural – S1-2-3 [du 18/09 au 2/10]
- Exercice 2: La Doctrine Coopérative – S4-5-6 [du 5/10 au 6/11]
- Exercice 3: Voyage formatif – semaine projet I [tous les jours du 26 au 30/10]
- Exercice 4: Le projet analogue – S7-8-9-10 [du 9/11 au 4/12]
- Exercice 5: Loge « fiction archéologique » – semaine projet II [tous les jours du 14 au 18/12]

Quadrimestre 2:

- Exercice 6: Territoire, grand paysage, socle – S1-2-3 [du 01/02 au 19/02]
- Exercice 7: Site, paysage, tissu – S4-5-6 [du 22/02 au 12/03]
- Exercice 8: Architecture, figure, ossature, structure – S7-8-9 [du 22/03 au 09/04] + semaine projet III [tous les jours du 12 au 16/04]
- Exercice 9: Document magnifique – S10-11 [du 3/05 au 14/05]

d. Organisation des séances

Les séances d'atelier sont typiquement dédiées à des « révisions », échanges critiques avec les enseignants et les autres étudiant·es sur le travail en cours, selon 3 modalités:

- les lundis après-midi: l'**assemblée** (discussion devant tout l'atelier),
- les vendredis matin: le **comité** (discussion devant 1 enseignant et une partie de l'atelier)
- les vendredis après-midi: le **conclave** (discussion face-à-face devant 1 enseignant)

Le premier lundi après-midi de chaque séquence d'exercice sera dédié à un **séminaire**.

Le dernier vendredi de chaque séquence d'exercice est dédié à l'**évaluation des travaux**.

Tout au long de l'année, les enseignants proposeront des **exposés** (leçons) durant les séances d'atelier, et quelques **conférences** (parfois en soirée) participant de l'émulation de la dynamique d'atelier.

e. Semaines spéciales

Les **semaines projet** sont un temps de travail étudiant exclusivement dédié à l'atelier; les enseignants se rendront disponibles aux heures et jours convenus à l'avance.

Le **Voyage formatif** (semaine projet I, du 26 au 30/10) se déroulera dans le sud de la Belgique et le Nord de la France, avec déplacements en autocar, logement en auberge de jeunesse ou hôtels d'étape, en chambres et dortoirs collectifs (mixtes et non-mixtes), dont le programme et les modalités seront communiqués dès que possible. Le coût provisoirement estimé est de min.250 à 500€/ étudiant·e et comprend le transport, l'hébergement, les visites et une partie des repas.

1-2 **visites de terrain collectives** d'un vendredi entier sont organisées au Q2.

Les étudiant·es effectuent **des visites et enquêtes de terrain en autonomie**, durant et en dehors des horaires de cours. Les frais relatifs à ces activités, bien que contenus, sont à charge des étudiant·es.

La **semaine blocus** est un temps de travail dédié à la préparation des jurys, **en autonomie et sans encadrement**.

La **semaine jury** est dédiée à l'évaluation finale des travaux, mais également au **nettoyage des locaux, à la récolte des travaux, et l'organisation de l'exposition de fin d'année et du prix du projet**.

En tout état de cause, la participation aux semaines projet, au voyage et à la semaine jury **du lundi au vendredi** fait partie intégrante des obligations du cours et de l'évaluation. Les étudiant·es ne prennent donc pas d'autres dispositions durant cette

période (travail, voyage, fréquence d'autres cours, travail à d'autres travaux).

Nous renvoyons aux fiches de cours pour de plus amples informations :

[PROJ-P3314 : Bachelier 3](#)

[PROJ-P4314 : Master 1](#)

[PROJ-P5314 : Master 2](#)